

Background paper prepared for the
Education for All Global Monitoring Report 2003/4
Gender and Education for All: The Leap to Equality

Scolarisation des enfants au Mali selon le profil des ménages et étude de leur maintien à l'école

Mamadou Kani KONATE, Mouhamadou GUÈYE
Théodore NSEKA VITA
2003

This paper was commissioned by the *Education for All Global Monitoring Report* as background information to assist in drafting the 2003/4 report. It has not been edited by the team. The views and opinions expressed in this paper are those of the author(s) and should not be attributed to the *EFA Global Monitoring Report* or to UNESCO. The papers can be cited with the following reference: "Paper commissioned for the *EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality*". For further information, please contact efareport@unesco.org

Mamadou Kani KONATE Sociologue CAREF	Mouhamadou GUÈYE Démographe CAREF	Théodore NSEKA VITA Chercheur Associé CAREF
--	---	---

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1 - La situation actuelle	5
2 - L'entrée des élèves dans le système scolaire.....	6
3. Scolarisation des enfants et profil des ménages	10
3.1 - le statut familial de l'enfant dans le ménage	10
3.2- Le Niveau d'instruction du chef de ménage	11
3.3 - Taille du ménage	12
3.4.- Présence de femmes célibataires de 15-29 ans	12
3.5.- Le profil scolaire des ménages.....	13
4. Le maintien des enfants à l'école.....	14
Conclusion.....	16
Bibliographie.....	19

INTRODUCTION

« L'Éducation pour tous » est le slogan lancé à la fin du 20^e siècle par l'UNESCO pour promouvoir dans les pays en développement l'amélioration de l'accès à l'éducation d'un plus grand nombre d'individus. Cependant, en dépit des efforts (nationaux et internationaux) entrepris pour développer l'offre scolaire, la mise à l'école est encore loin de concerner tous les enfants en âge d'être scolarisés, surtout en Afrique. En outre, ni l'insuffisance de l'offre scolaire, ni le manque de moyens financiers des familles ne permettent d'expliquer totalement cette situation de faible scolarisation. Le processus de scolarisation se révèle être complexe et renvoie à une multiplicité de facteurs, d'ordre à la fois économique, politique, démographique, social, culturel et religieux.

Au Mali, les statistiques scolaires montrent une nette augmentation de l'effectif des élèves dans l'éducation de base depuis le début de la décennie écoulée. Le changement politique intervenu dans le pays avec l'avènement d'un régime démocratique a permis la libéralisation du secteur de l'éducation et l'augmentation progressive de l'offre scolaire par le développement des infrastructures scolaires tant au niveau public, privé que communautaire.

Il est à souligner que la plupart des études menées dans le domaine de l'éducation au Mali ont toujours mis l'accent sur l'offre scolaire. Il était très peu fait cas de la demande scolaire. Les statistiques scolaires de par leur nature et telle qu'élaborées présentement sont inadaptées pour étudier la demande d'éducation. Il faut souvent passer par des enquêtes spécialisées pour arriver à la mesurer alors que certaines données recueillies lors des recensements recèlent des potentialités d'analyse importantes.

Un consensus semble se dégager quand même aujourd'hui au niveau des intervenants en faveur d'une meilleure prise en compte de la demande d'éducation. Au delà du constat général d'une sous scolarisation rurale et féminine au Mali, les pratiques scolaires des familles sont méconnues et beaucoup de questions restent sans réponses.

Ces questions portent sur :

- Le choix de l'enfant à scolariser et les motivations qui le sous-tendent
- Les déterminants familiaux en terme de : statut familial des enfants, les caractéristiques des chefs de ménages, la structure des ménages, leurs conditions d'habitat, le besoin de main-d'œuvre à des fins domestiques et productives, etc.

La présente contribution s'efforce de mettre l'accent sur quelques déterminants de l'accès et du maintien des élèves dans le cursus scolaire au Mali. Les données utilisées sont celles issues de l'enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation (EMMU93) réalisée au Mali de décembre 1992 à mars 1993 sur toute l'étendue du territoire national dans le cadre du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) et celles de l'Enquête sur les dynamiques familiales et l'éducation des enfants au Mali (EDFEEM-2000). Cette enquête nationale, réalisée en l'an 2000 au Mali (de novembre 1999 à mai 2000) a notamment permis de collecter des informations biographiques auprès d'environ 3 000 enfants.

Si les résultats de l'enquête EMMU93 concernent les enfants scolarisables (7-14 ans), ceux de l'EDFEEM-2000 ont concerné les enfants de 12 à 16 ans. Ils ont

permis ainsi de retracer la trajectoire scolaire de ceux qui ont déjà fréquenté l'école et leur contribution aux activités du ménage depuis l'âge de 6 ans.

Il est à noter que tous les déterminants ne seront pas pris en compte. Quelques uns permettront dans le contexte du présent travail d'étayer les assertions de notre sujet. Trois points essentiels seront étudiés à savoir :

- L'entrée des élèves dans le système scolaire
- La scolarisation des enfants et le profil des ménages
- Les éléments favorables ou défavorables au maintien des enfants à l'école.

Le sujet sera introduit cependant avec quelques chiffres qui donnent la situation actuelle en termes de statistiques pour le premier cycle.

1 - La situation actuelle

L'augmentation progressive du taux brut de scolarisation a atteint 64,34% au premier cycle pour l'année scolaire 2001-2002. Le tableau 1 montre la répartition du taux brut de scolarisation au premier cycle pour l'ensemble du pays, la région ayant le taux le plus élevé, et celle ayant le taux le plus bas.

Tableau 1. Taux brut de scolarisation au 1^{er} cycle pour l'année 2001/2002

Région	Garçons %	Filles %	Total %
Mopti	46,43	34,09	40,14
Bamako	138	135	137
Mali	75,33	55,66	64,34
Taux net de scolarisation au 1^{er} cycle pour l'année 98/99			
Région	Garçons %	Filles %	Total %
Mali	50	36,2	43,5

Les dernières statistiques confirment la disparité existante entre les zones urbaines et rurales et entre les garçons et les filles. La différence entre le taux brut de scolarisation et le taux net montre aussi l'âge tardif d'entrée des enfants dans le système éducatif. Alors qu'un enfant de Bamako a la quasi certitude d'aller à l'école, plus de la moitié des filles de la région de Mopti n'ont pas encore cette possibilité. Mais qui sont donc ces enfants qui vont à l'école ou qui ne sont jamais allés à l'école ?

2 - L'entrée des élèves dans le système scolaire

L'enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation de 1993 révèle à propos du statut scolaire des enfants, une proportion relativement élevée (69%) d'enfants qui n'ont jamais été scolarisés. C'est chez les filles que cette tendance est la plus élevée avec 74% des cas contre 64% chez les garçons. Lorsque l'on intègre le milieu de résidence des enfants, la disparité entre milieu urbain et milieu rural est très importante.

Tableau 2. Statut scolaire par sexe et milieu de résidence

			sexe		Total %
Milieu de résidence			Garçons %	Filles %	
Urbain	Statut scolaire	Scolarisé	60,90	48,50	54,70
		Déscolarisé	4,80	4,90	4,90
		Jamais scolarisé	34,30	46,60	40,40
	Total		100,00	100,00	100,00
Rural	Statut scolaire	Scolarisé	22,50	13,80	18,50
		Déscolarisé	3,70	1,90	2,90
		Jamais scolarisé	73,80	84,30	78,60
	Total		100,00	100,00	100,00
Ensemble	Statut scolaire	Scolarisé	32,00	23,50	28,00
		Déscolarisé	4,00	2,70	3,40
		Jamais scolarisé	64,00	73,80	68,60
	Total		100,00	100,00	100,00

Dans les deux cas, les enfants âgés de neuf ans sont les plus scolarisés avec une proportion de 32%, la moyenne étant de 23%. La déscolarisation tourne autour de 3,4% pour tous les âges et pour les deux sexes confondus. Cependant, une pointe notable de 7% est enregistrée pour le groupe 13 et 14 ans.

Ces statistiques, qui datent du début de la décennie sont encore d'actualité. Elles ont été confirmées par l'Enquête sur les dynamiques familiales et l'éducation des enfants au Mali (EDFEEM-2000).

Le tableau 3 ci-dessous issu des résultats de l'EDFEEM-2000 présente quelques résultats d'entrée à l'école pour les garçons et les filles enquêtés. On observe ainsi chez les garçons que 5% des Bamakois, 30% de ceux des autres villes et 56% des ruraux n'ont pour ainsi dire jamais été à l'école. Ces données indiquent également que si le garçon n'a pas intégré le système scolaire à 10 ans, les portes de l'école lui sont définitivement fermées. La disparité selon le sexe ressort lorsque l'on observe le phénomène chez les filles. L'intensité de l'entrée à l'école est nettement moins élevée pour les filles. Plus de 20% des Bamakoises et 45% des autres urbaines n'ont jamais fréquenté l'école. En milieu rural, cette proportion dépasse même les 70% des filles.

L'âge moyen à l'entrée varie énormément d'un milieu de résidence à un autre. Il y a un décalage de près d'une année entre les différentes catégories tant chez les garçons que chez les filles.

Les résultats des deux études montrent ainsi des disparités importantes entre les villes et les zones rurales de même qu'entre garçons et filles. Une fille en âge d'être scolarisée qui habite une zone rurale souffre d'un handicap sérieux

d'accéder à l'école par rapport à un garçon qui habite une zone urbaine. Ce dernier est presque entièrement assuré de fréquenter une école.

Tableau 3. L'entrée à l'école selon le sexe et le milieu de résidence.
Proportion d'enfants qui ne sont toujours pas à l'école à un âge donné

EDFEEM 2000

	GARÇONS			FILLES		
	Bamako %	Autres villes %	Rural %	Bamako %	Autres villes %	Rural %
% d'enfants qui ne sont toujours pas entré à l'école avant						
7 ans	62	85	94	66	85	97
8 ans	30	66	83	42	67	91
9 ans	12	47	73	31	57	85
10 ans	7	37	63	26	49	79
<u>N'a jamais fréquenté à 12 ans</u>	5	31	56	22	45	72
Age moyen à l'entrée*	6,9	7,7	8,3	6,9	7,5	8,5

L'âge moyen a été calculé uniquement pour celles et ceux qui ont accompli une année scolaire entière.

Les résultats de l'EDFEEM-2000 sont intéressants en ce qui concerne l'âge d'entrée à l'école. En effet, il a été observé que le recul de cet âge diminue la probabilité de connaître un échec ou un abandon. Ce résultat vient en quelque sorte remettre en question les mesures souvent discriminatoires qui conduisent à refuser l'entrée à l'école à un enfant de plus de 8 ou 9 ans dans plusieurs pays. Selon les résultats de l'enquête EDFEEM-2000, il y aurait même intérêt à reculer l'âge d'entrée à l'école de façon à limiter les redoublements et les abandons. Ce résultat appelle à des recherches spécifiques. Il incite à poser la question de savoir si l'on cherche à améliorer les taux de scolarisation ou si

c'est le rendement interne du système qui importe le plus. En d'autres termes est-ce l'augmentation des effectifs ou l'amélioration du taux de redoublement et d'exclusion qu'il faut privilégier ?

Le tableau 4 qui provient des résultats de l'enquête EMMU93 donne quelques informations sur la fréquentation scolaire des enfants et le milieu de résidence.

Tableau 4 : la fréquentation scolaire selon le statut familial en rapport avec le chef de ménage et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Statut familial	Non scolarisé %	Scolarisé %	Total %
Urbain	Enfant du CM	42,8	57,2	100
	Enfant autre noyau familial	47,1	56,5	100
	Sans parents	67,5	32,5	100
Rural	Enfant du CM	81,5	18,5	100
	Enfant autre noyau familial	85,1	14,9	100
	Sans parents	77,7	22,3	100

En milieu urbain , c'est parmi les enfants du chef de ménage que l'on observe la proportion la plus élevée d'élèves (57,2%), mais l'écart n'est pas très important avec les enfants des autres parents qui ne sont pas chef de ménage. En milieu rural par contre, les proportions d'élèves sont plus élevées parmi les enfants qui n'ont pas de parents biologiques dans le ménage (22,3%). La migration scolaire liée au manque d'offre scolaire dans certaines zones rurales peut être liée à ce phénomène.

3. Scolarisation des enfants et profil des ménages

Cette deuxième section décrit quelques caractéristiques des enfants scolarisés et donne un profil des ménages qui ont en leur sein des enfants scolarisés.

3.1 - le statut familial de l'enfant dans le ménage

Les résultats de l'enquête EMMU93 montrent que le statut familial de l'enfant scolarisable (7-14 ans) dans le ménage est une variable déterminante de ses chances de fréquenter l'école. Aussi bien en milieu urbain que rural, les enfants du chef de ménage sont généralement favorisés par rapport aux autres enfants (enfants confiés et enfants vivant avec leurs parents, qui ne sont pas les chefs de famille).

En tenant compte du sexe du chef de ménage, les tendances remarquées ci-dessus sont les mêmes lorsque le chef de ménage est une femme.

Lorsque l'on distingue selon le milieu de résidence, les proportions d'enfants "sans parents" sont nettement plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 5: Statut familial des élèves selon le sexe, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Milieu de résidence	Statut familial en rapport avec le chef de Ménage	Sexe		Total
			Garçon %	Fille %	
Homme	Urbain	Enfant du CM	74.9	72.6	73.7
		Enfant autre noyau familial	9.9	8.4	9.2
		Sans parents	15.3	19.0	17.1
		Total	100.0	100.0	100.0
Femme	Rural	Enfant du CM	72.5	72.2	72.4
		Enfant autre noyau familial	15.1	16.3	15.6
		Sans parents	12.4	11.5	12.0
		Total	100.0	100.0	100.0
Homme	Urbain	Enfant du CM	59.3	52.1	55.6
		Enfant autre noyau familial	12.2	13.8	13.1
		Sans parents	28.4	34.1	31.4
		Total	100.0	100.0	100.0
Femme	Rural	Enfant du CM	53.6	66.0	60.8
		Enfant autre noyau familial	12.1	3.9	7.3
		Sans parents	34.4	30.1	31.9
		Total	100.0	100.0	100.0

Cependant lorsque le chef de ménage est une femme, en milieu urbain la proportion des filles sans parents (34%) l'emporte sur celle des garçons (28%), alors qu'en milieu rural, c'est l'inverse qui s'observe avec 34% des cas chez les garçons et 30% chez les filles. L'utilisation de la main d'œuvre infantile selon les besoins du milieu pourrait être un des facteurs explicatifs de cette situation chez les femmes chef de ménage.

Ces tendances ont été renforcées par l'enquête EDFEEM-2002 dont un résumé des résultats à propos de l'environnement familial de l'élève est le suivant:

« Le fait d'appartenir à un milieu d'origine chrétien ou musulman ne semble pas avoir d'effets. Il en est de même des enfants ayant un père ou une mère appartenant à l'une des castes du Mali. Le divorce, qui semble prendre de l'ampleur au Mali, n'a pas non plus d'effet sur les deux types d'événements que nous étudions, à savoir la scolarisation et le maintien de l'enfant à l'école. Le fait d'être orphelin à la fois de père et de mère semble toutefois nuire considérablement à la « carrière » scolaire des enfants. Le réseau familial à travers lequel s'observe les pratiques de prises en charge des enfants orphelins ne semble pas permettre à ces derniers de performer autant à l'école et de s'y maintenir. Enfin, comme on devait s'y attendre, le capital scolaire dont dispose le noyau familial auquel appartient l'enfant est particulièrement important pour assurer sa réussite et son maintien à l'école, mais ce, uniquement lorsque les deux parents ont atteint ou dépassés le niveau primaire. »

3.2- Le Niveau d'instruction du chef de ménage

L'instruction du chef de ménage, quel que soit le niveau ou la nature (formelle ou non formelle), est un élément positif pour la scolarisation des enfants de 7 à 14 ans.

L'EMMU93 a montré que les chefs de ménages qui n'ont aucun niveau d'instruction sont ceux qui envoient le moins leurs enfants à l'école (36.5% pour les garçons et 25% pour les filles). Aussi, plus le niveau d'instruction des chefs de ménage est élevé plus le nombre de scolarisés est élevé parmi leurs enfants. Malgré tout, les chefs de ménages de niveau supérieur scolarisent beaucoup plus les garçons (95.6%) que les filles (72.8%).

3.3 - Taille du ménage

La composition du ménage influence sensiblement la fréquentation scolaire des scolarisables. Aussi longtemps que la taille du ménage n'est pas trop grande la proportion d'enfants scolarisés est relativement élevée. Ainsi, dans le tableau 5, la proportion d'élèves augmente avec la taille du ménage. Cette corrélation est valable jusqu'à ce que la taille du ménage atteigne 11 à 15 personnes. A cet effet, des niveaux de 55% chez les garçons et 43.7% chez les filles ont été notés. Au-delà de 15 personnes les proportions d'élèves dans les ménages baissent progressivement..

Tableau 6 : Fréquentation scolaire selon la taille du ménage et le sexe de l'enfant

Sexe	Taille du ménage	Fréquentation scolaire (%)		Total
		Non élève	Elève	
Garçon	1-5	52.5	47.5	100
	6-10	46.5	53.5	100
	11-15	44.9	55.1	100
	16-20	48	52	100
	21 et plus	53.1	46.9	100
Fille	1-5	66.9	33.1	100
	6-10	59.6	40.4	100
	11-15	56.3	43.7	100
	16-20	60.1	39.9	100
	21 et plus	66.6	33.4	100

3.4.- Présence de femmes célibataires de 15-29 ans

La présence des femmes célibataires âgées de 15-29 ans vivant au sein du ménage est un élément important dans l'augmentation de la scolarisation au

sein des ménages. La résidence en milieu urbain montre la même tendance, alors qu'en milieu rural la proportion d'élèves est en dent de scie chez les garçons. Chez les filles elle augmente avec la présence de 2 femmes célibataires de 15-29 ans (24.2%), pour ensuite baisser à 19.7% à partir de la présence de 3 femmes célibataires de 15-29 ans.

L'effet du nombre d'enfants en bas âge, du nombre d'enfants scolarisables (qui constitue un indicateur de la charge scolaire de la famille) et globalement de la taille du ménage n'est pas évident. Il semble donc que les jeunes filles, pour lesquelles l'aide aux travaux familiaux devient obligatoire à un moment donné et handicape pour la poursuite des études, soient allégées de ces contraintes quand le ménage compte d'autres femmes pouvant se substituer à elles pour les tâches ménagères courantes.

Ainsi, la présence d'un nombre élevé d'adultes des deux sexes dans un ménage, augmente sensiblement les chances des enfants d'aller à l'école car leur absence n'affecte pas l'accomplissement des travaux domestiques.

3.5.- Le profil scolaire des ménages

L'enquête EMMU93 a dégagé trois profils scolaires à savoir :

- profil total : les ménages qui scolarisent la totalité de leurs enfants ;
- profil partiel : les ménages qui scolarisent une partie de leurs enfants ;
- profil nul : ceux qui ne scolarisent aucun de leurs enfants.

Tableau 7: Profil scolaire du ménage selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe du chef de ménage	Profil nul (%)	Profil partiel (%)	Profil total (%)	Total (%)
Urbain	Homme	37,1	23,9	39	100
	femme	44,1	19,7	36,2	100
	Total	38,1	23,3	38,6	100
Rural	Homme	75	13,6	11,5	100
	femme	78,3	8,7	13	100
	Total	75,3	13,1	11,6	100

Le profil scolaire le plus faible se trouve en zone rurale avec 75% de nul dans les ménages dirigés par les hommes et 78.3% dans ceux dirigés par les femmes. En milieu urbain, les ménages dirigés par les hommes ont également une plus forte proportion d'enfants totalement scolarisés que les ménages dirigés par les femmes. Mais cette différence n'est pas énorme : 39% pour les hommes et 36,2% pour les femmes.

La résidence constitue ici un élément important dans le profil des ménages. Si environ 39% des ménages en zone urbaine scolarisent la totalité de leurs enfants, on se retrouve en revanche seulement avec 12% en zone rurale. L'écart demeure important et mérite que s'y attardent tous les acteurs de l'école malienne.

4. Le maintien des enfants à l'école

En terme d'offre scolaire, il est reconnu que les villes présentent beaucoup plus de possibilités pour le maintien des enfants à l'école à cause de la présence des équipements scolaires plus nombreux et variés. Cette situation suffit-elle à expliquer le maintien des élèves dans le cursus scolaire ?

Les résultats de L'EDFEEM-2000 ont montré que l'effet combiné des trois variables suivantes augmente la probabilité du maintien de l'enfant à l'école :

- La présence d'une lampe et/ou d'une table de travail à la maison
- L'aide offerte pour les devoirs à domicile
- La non obligation des enfants à participer aux travaux domestiques après l'école.

L'équipement qui est spécifiquement réservé à l'enfant lui facilite la tâche pour ses travaux scolaires. L'aide apporté par les parents, singulièrement par la mère, constitue un facteur essentiel pour la poursuite du cursus scolaire et permet d'éviter le redoublement.

Les résultats font aussi apparaître que la contribution des enfants aux tâches ménagères semble d'une manière générale être un facteur qui augmente de façon significative les risques d'échec et d'abandon. Les élèves qui lors de leur retour de l'école sont associés à plus de 4 différentes tâches ménagères, auraient deux fois plus de chance d'abandonner l'école que ceux qui ne sont aucunement associés à ces tâches.

En outre, lorsque les enfants sont habitués à entreprendre des activités monnayées ou rémunérées, ceux-ci ont tendance à abandonner l'école au profit de cette activité.

En plus de ces trois conditions essentielles pour le maintien on peut citer certains éléments défavorables au maintien de l'enfant à l'école à savoir :

- L'absence d'infrastructure scolaire et corollairement la distance entre l'école et le lieu d'habitation
- Le mariage précoce
- La situation économique des parents
- La langue d'enseignement...

Il est aussi à noter que selon les résultats de l'enquête EDFEEM-2002, une interruption dans le cursus scolaire de l'enfant peut aussi être liée à des choix délibérés qu'opèrent les ménages. Ces choix sont tout à fait cohérents avec les objectifs fixés par les parents.

Une étude réalisée dans les cercles de Kayes et de Yélimane sur le confiage des enfants, confirme un tel résultat et montre que l'ordre de naissance des enfants dans la famille a une certaine importance dans le maintien de l'enfant à l'école. Le premier enfant mâle étant destiné à remplacer le chef de famille, il est souvent retiré de l'école pour s'occuper des activités productrices avant la fin de son cursus scolaire.

Conclusion

La décennie écoulée a vu au Mali un accroissement constant de l'offre scolaire qui s'est traduite par une augmentation des effectifs des élèves au niveau de tous les ordres d'enseignement de l'éducation. Force est de reconnaître, cependant, que beaucoup reste encore à faire au regard des proportions sur « les jamais scolarisés » que les résultats des deux enquêtes utilisées dans le cadre de la présente contribution ont mis en exergue.

Certes, la demande scolaire est toujours présente, même si elle varie sensiblement selon le milieu de résidence et le sexe. Il ressort que la seule présence d'une infrastructure scolaire ne suffit pas aux parents pour décider d'envoyer leurs enfants à l'école et de l'y maintenir.

Les résultats sur l'échec scolaire n'ont pas été présentés en tant que tels. Ils ont été partiellement abordés par le biais de l'abandon scolaire en énumérant des

éléments défavorables au maintien des enfants à l'école. Il ressort donc de cette contribution que l'environnement social de l'enfant est un élément capital pour son envoi et son maintien à l'école.

L'encadrement qu'il reçoit de ses parents et les équipements qui lui sont réservés pour ses devoirs, sont aussi des facteurs favorables pour la poursuite de son itinéraire scolaire.

Il est tout aussi difficile pour un enfant de faire cohabiter ses travaux scolaires avec les travaux domestiques à son retour de l'école, ou encore avec les activités de production. Les activités génératrices de revenu pratiquées par l'enfant en dehors des heures de cours ou pendant les vacances deviennent une tentation et le pousse parfois à les préférer à la poursuite de sa scolarité.

Une sensibilisation des parents à l'importance de l'école s'avère donc nécessaire pour augmenter la demande scolaire là où l'offre existe réellement. Une amélioration de l'image de l'école auprès des populations surtout rurales demeure encore une nécessité.

Si dans cette contribution n'ont été abordé que la scolarisation des enfants selon le profil des ménages et l'étude de leur maintien à l'école, il n'est pas dit pour autant que l'offre scolaire actuelle est satisfaisante. Les efforts dans le sens de son développement et de son amélioration doivent continuer. La poursuite de la mise en œuvre du PRODEC (Programme décennal de l'éducation) doit se traduire par une meilleure amélioration des indicateurs. Le développement du secteur privé dans le domaine de l'éducation doit être encouragé et encadré de même que les écoles communautaires pour pallier à l'offre d'éducation.

La mise en place des CED (Centre d'Education pour le développement) au Mali constitue une autre alternative pour l'amélioration de la scolarisation et de l'alphabétisation en récupérant les déscolarisés et les non scolarisés pour permettre ainsi de se rapprocher de cet objectif universellement partagé qu'est l'accès à « l'Education pour tous ».

Bibliographie

Richard MARCOUX, Mouhamadou GUEYE et Mamadou KONATE, 2002 « Environnement familial, itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali, Communication présentée dans le cadre du Colloque international de Dakar intitulé « Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours », Organisé par l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), Dakar, 9-13 décembre 2002

Fatoumata SISSOKO, Saadatou ABDOULKARIM, Morifing CISSE et Théodore NSEKA VITA, 2001 « Scolarisation et dynamique familial en Afrique, Cas du Mali », communication élaborée lors de l'Atelier sur la scolarisation et dynamique familial en Afrique, Bamako, 5-20 décembre.

Mouhamadou GUEYE, Sara Pacqué-Margolis, Mireille Kanthiébo et Mamadou KONATE, 1992, « Family structure, Education, child fostering and children work in the Kayes and Yélimane circles of Mali : results of focus group », Fertility, family size, and structure, consequences for families and children, proceeding of a population council seminar, New York, 9-10 june, 1992.

Genre et fréquentation scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental au Mali, rapport de synthèse, Projet Planification Stratégique des Ressources pour l'Education des filles en Afrique, Fawe Mali, Août 2002

Annuaire de statistiques scolaires 1998-1999, Cellule de Planification et de statistiques, Ministère de l'Education, Mali

Annuaire de statistiques scolaires 2001-2002, Cellule de Planification et de statistiques, Ministère de l'Education, Mali